



## Divorce après séparation de corps et de biens

Par **Aumasson**, le **22/01/2009** à **16:13**

Bonjour,

Je suis séparé de corps et de biens par consentement mutuel depuis neuf ans, je souhaite divorcer.

Quelle est la procédure à suivre ?

Si mon épouse oppose un refus que faire ?

Merci de votre réponse.